



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Projet Pilote- Plantation aquatique sur un banc de sable dans le parc linéaire de la rivière Saint-Charles

Ville de Québec, 26 novembre 2021-L'Organisme des bassins versants de la Capitale a reçu un financement de 90000\$ du [Fonds d'action Saint-Laurent](#) (FASL), via le Programme Affluents Maritime coordonné par le Regroupement des organismes de bassins versants du Québec (ROBVQ) et grâce au soutien financier du gouvernement du Québec dans le cadre d'Avantage Saint-Laurent, la nouvelle vision maritime provinciale. Cet investissement a permis de réaliser le Projet pilote de plantation de plantes aquatiques sur un banc de sable dans le parc linéaire de la rivière Saint-Charles au courant de l'année 2021.

La Ville de Québec a d'abord approché l'Organisme des bassins versants de la Capitale afin qu'il réalise ce projet dont la Ville avait préalablement développé l'idée. Il s'agit d'un projet pilote de végétalisation d'un îlot sableux de la basse rivière Saint-Charles avec des plantes aquatiques indigènes, présentes naturellement dans ce secteur. Ce projet vise à tester s'il est possible d'implanter des végétaux sur l'un des îlots sableux de ce secteur de la rivière. À terme, l'objectif est de favoriser la diversité biologique et la qualité des écosystèmes des différentes espèces fréquentant ce secteur.

Favoriser la biodiversité et attirer de nouvelles espèces

L'ajout de plantes favorise la diversité biologique à plusieurs échelles trophiques telles que les invertébrés benthiques, les poissons et même les oiseaux. De plus, cela assurera la pérennité des populations de poissons fréquentant l'embouchure de la rivière Saint-Charles et du Saint-Laurent en améliorant et en diversifiant leurs habitats. Les nouvelles plantes pourraient aussi permettre d'attirer de nouvelles espèces dans la rivière Saint-Charles.

En plus des effets bénéfiques de la diversification de la biodiversité, ce projet de végétalisation a aussi un rôle sur l'amélioration du paysage riverain.

La diversification, une solution pour les cours d'eau

Ce projet de végétalisation d'un îlot sableux vient à la suite d'une caractérisation faunique de la rivière Saint-Charles réalisée en 2019 et 2020 avec l'appui financier de la Ville de Québec et du Programme Affluents Maritime. Ce projet a permis de dresser un portrait de cette zone, d'identifier les principales problématiques et de proposer des pistes d'aménagements. Une des problématiques relevées pour ce secteur de la rivière est le manque de diversité d'habitats (abris, zones d'alimentation, zones de

reproduction) pour les populations de poissons. En effet, la composition du lit de la rivière dans cette zone est relativement homogène. La végétalisation répond à cette problématique en permettant de créer des herbiers pour la faune aquatique, en plus d'ajouter une touche esthétique au paysage.

Au total, 350 m² végétalisés

Ce projet pilote a pour objectif de tester diverses techniques et structures pour aider à maintenir les plantes face aux contraintes du secteur, telles que l'effet des marées ainsi que la glace qui recouvre le banc de sable durant l'hiver. Les plans et devis techniques ont été conçus par la firme Écogénie.

Durant la période estivale 2021, une première étape de construction des différentes structures a été réalisée. Ces structures biodégradables, constituées de tissu de jute ou de fibre de coco, ont tout d'abord été installées sur l'îlot sableux.

Ensuite, la deuxième grande étape a été la plantation d'environ 4 000 végétaux de 8 espèces différentes afin de couvrir 350 m² de la surface de l'îlot sableux. Il s'agit de plantes aquatiques émergentes. Les travaux de réalisation ont eu lieu au courant du mois de juillet 2021 afin que les plantes puissent profiter de la période estivale pour bien développer leur système racinaire.

Des partenaires essentiels

Pour réaliser ce projet, l'implication et l'appui financier de plusieurs partenaires ont été essentiels.

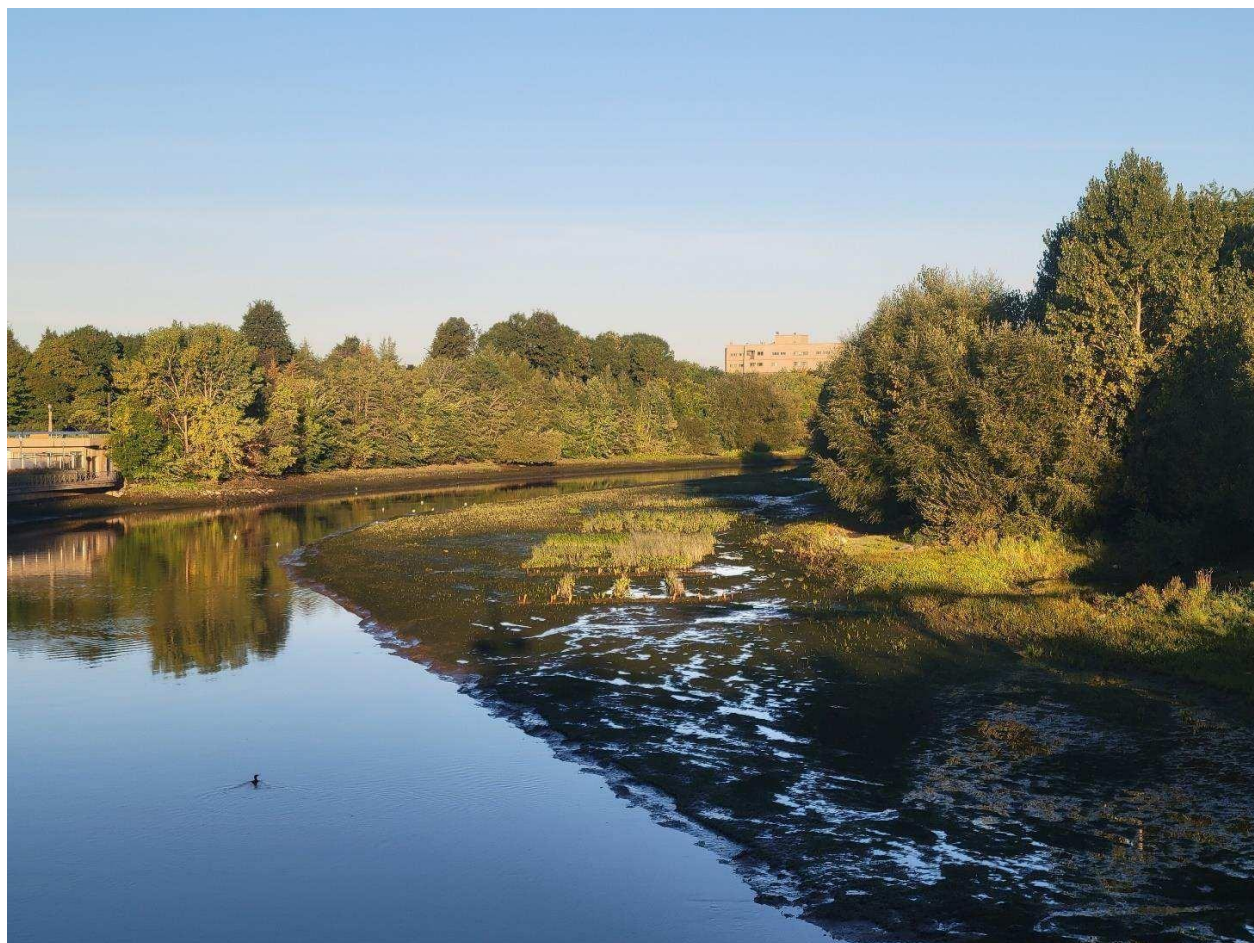
L'idée ainsi que la conception ont été faites par la Ville de Québec.

Le projet a été rendu possible grâce à l'aide de la Société des rivières Saint-Charles ainsi que celle du Conseil régional de l'environnement - région de la Capitale-Nationale

Les plans ont été réalisés par la firme Écogénie.



Crédit photo : Organisme des bassins versants de la Capitale – rivière Saint-Charles, près de la Marina Saint-Roch avant les travaux



Crédit photo : Organisme des bassins versants de la Capitale – rivière Saint-Charles, près de la Marina Saint-Roch après les travaux

À propos de l'Organisme des bassins versants de la Capitale

L'Organisme des bassins versants de la Capitale est l'un des 40 OBV mandatés par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques l'environnement (MELCC). En concertation et en collaboration avec les acteurs de l'eau de son territoire, l'OBV de la Capitale, veille à assurer la planification et la réalisation d'un plan directeur de l'eau, à coordonner des projets visant la préservation et la mise en valeur de l'eau ainsi qu'à assurer la gestion durable de la ressource en eau et de ses usages.

À propos du Fonds d'action Saint-Laurent (FASL)

Le [Fonds d'action Saint-Laurent](#) est un organisme de bienfaisance voué au soutien financier de projets qui favorisent la conservation des écosystèmes et de la biodiversité du fleuve Saint-Laurent et de son golfe ainsi que le maintien et la mise en valeur de ses usages.

À propos du ROBVQ

Les organismes de bassins versants (OBV) sont mandatés par le gouvernement en vertu de la Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et favorisant une meilleure gouvernance de l'eau et des milieux associés. En concertation avec les acteurs de l'eau de leur territoire, ils élaborent et assurent le suivi d'un plan directeur de l'eau. Le Regroupement des organismes de bassins versants du Québec (ROBVQ) représente 40 organismes de bassins versants établis sur l'ensemble du Québec méridional



regroupant quelque 900 acteurs de l'eau.

À propos d'Avantage Saint-Laurent

Lancée en 2021, [Avantage Saint-Laurent](#) est la nouvelle vision maritime du gouvernement du Québec. Elle s'articule autour de trois orientations soit celle de doter le Saint-Laurent d'infrastructures portuaires modernes et compétitives, d'assurer sur le fleuve, une navigation efficace et respectueuse des écosystèmes et d'offrir aux communautés maritimes des possibilités de développement prometteuses et durables.

Pour information :

Nancy Dionne
Directrice générale
Organisme des bassins versants
de la Capitale
418-522-0666 Poste 3032
Nancy.dionne@obvcapitale.org

Partenaires financiers :

